

N° 79

—  
**SÉNAT**

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1994-1995

---

---

Annexe au procès verbal de la séance du 22 novembre 1994.

**RAPPORT GÉNÉRAL**

FAIT

*au nom de la commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation (1) sur le projet de loi de finances pour 1995, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Jean ARTHUIS,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES**  
(Deuxième partie de la loi de finances)

ANNEXE N° 42

**MONNAIES ET MÉDAILLES**

*Rapporteur spécial : M. Michel SERGENT*

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Christian Poncelet, président ; Jean Cluzel, Paul Girod, Jean Clouet, Jean-Pierre Masseret, vice-présidents ; Jacques Oudin, Louis Perrein, François Trucy, Robert Vizet, secrétaires ; Jean Arthuis, rapporteur général ; Philippe Adnot, René Ballayer, Bernard Barbier, Jacques Baudot, Claude Belot, Mme Maryse Bergé-Lavigne, MM. Maurice Blin, Camille Cabana, Ernest Cartigny, Auguste Cazalet, Michel Charasse, Jacques Chaumont, Henri Collard, Maurice Couve de Murville, Pierre Croze, Jacques Delong, Mme Paulette Fost, MM. Henry Goetschy, Emmanuel Hamel, Alain Lambert, Tony Larue, Paul Loridant, Roland du Luart, Philippe Marini, Gérard Miquel, Michel Moreigne, Jacques Mossion, René Régnauld, Michel Sergent, Jacques Sourdille, Henri Torre, René Tréguët, Jacques Valade.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (10ème législ.) : 1530, 1560 à 1565 et T.A. 282.

Sénat : 78 (1994-1995).

---

Lois de finances.

## SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>PRINCIPALES OBSERVATIONS .....</b>	<b>3</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>5</b>
<b>I - LES RECETTES : LA POURSUITE D'UNE CONTRACTION IMPORTANTE .....</b>	<b>7</b>
<b>A. LES MONNAIES FRANCAISES.....</b>	<b>9</b>
1. Le programme de frappe .....	9
2. Le prix de cession au Trésor.....	11
<b>B. LA VENTE DES MONNAIES DE COLLECTION.....</b>	<b>12</b>
<b>C. LA VENTE DES MEDAILLES ET AUTRES PRODUITS FINIS .....</b>	<b>15</b>
<b>D. LES FABRICATIONS ANNEXES.....</b>	<b>16</b>
<b>E. LE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION .....</b>	<b>16</b>
<b>II - L'ACCELERATION DES DEPENSES .....</b>	<b>19</b>
<b>A. LES DEPENSES ORDINAIRES.....</b>	<b>19</b>
1. Les achats.....	19
2. Les impôts et taxes.....	20
3. La dotation aux amortissements.....	21
4. Les dépenses en personnel.....	22
<b>B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....</b>	<b>23</b>

## PRINCIPALES OBSERVATIONS

1. La progression du volume global du budget annexe (+ 7,68 %) est due à la subvention d'exploitation qui passant de 28,2 millions de francs en 1994 à 154,4 millions de francs en 1995 devient une véritable recette du budget annexe.

2. La chute des recettes d'exploitation (- 11,5 %) et la forte augmentation des dépenses d'exploitation (+ 6,4 %) expliquent l'importance de la subvention d'exploitation.

3. La croissance de l'activité commerciale (monnaie de collection et médailles) tant en France qu'à l'exportation n'a pu compenser la baisse des recettes tirées de la frappe des monnaies françaises.

4. Le budget annexe se caractérise donc par une *"remise à niveau"* de ses recettes et dépenses. Ceci explique l'importance de la subvention d'équilibre qui sera octroyée en 1995 mais qui devrait permettre sur ces nouvelles bases d'envisager, à nouveau, des perspectives meilleures liées à court terme à la poursuite de la bonne activité commerciale de l'Hôtel des Monnaies ; à moyen terme, la reprise économique qui s'accompagnera d'une circulation monétaire accrue et la réalisation du programme de frappe (11 milliards de pièces) pour l'Union monétaire européenne devraient assurer un meilleur niveau d'activité à la Monnaie de Paris.

## AVANT-PROPOS

Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois depuis 1992, le budget annexe connaît une augmentation de ses dépenses et recettes :

1992	972,7 millions	(- 10,7 %)
1993	820 millions	(- 15,7 %)
1994	713,3 millions	(- 14,9 %)
1995	768,1 millions	(+ 7,68 %)

Les recettes, y compris la subvention au budget annexe, passent de 713,3 millions en 1994 à 768,1 millions pour 1995, soit une augmentation de près de 55 millions ; les dépenses d'exploitation, contrairement aux années précédentes, progressent, passant de 686,8 millions à 730,9 millions de francs.

Comme en 1994, le budget annexe ne sera équilibré que grâce à une subvention de l'Etat fixée à hauteur de 154,4 millions de francs contre 28,2 millions de francs en 1994.

Le montant exceptionnellement élevé de la subvention s'explique par la baisse des recettes d'exploitation entre 1994 et 1995 (- 78,7 millions) et, contrairement aux années précédentes, une augmentation des dépenses d'exploitation (+ 44,1 millions).

Au vu de ce constat, aucun reversement au budget général n'est prévu pour 1995.

## I - LES RECETTES : LA POURSUITE D'UNE CONTRACTION IMPORTANTE

Les recettes d'exploitation pour 1995 diminuent de 11,48 % ; elles s'établissent à 606,4 millions de francs en 1995 contre 685,1 millions de francs en 1994.

### Projet de loi de finances - Monnaies et Médailles Recettes - Montant et répartition

Grandes catégories de recettes	1993		1994		1995	
	Budget voté	Part en % dans le total des recettes	Budget voté	Part en % dans le total des recettes	Projet de Budget	Part en % dans le total des recettes
Produit de la vente des monnaies françaises.....	512.238.126	62,45	376.717.696	52,81	285.736.875	37,6
Produit de la fabrication des monnaies étrangères et des pièces destinées aux TOM.....	35.000.000	4,27	35.000.000	4,91	35.000.000	4,6
Produit de la vente des médailles, produits finis, des marchandises et prestations de services compte non tenu de la campagne d'information sur les monnaies métalliques.....	108.600.000	13,24	102.700.000	14,40	107.400.000	15,0
Produits de la vente des monnaies de collection.....	151.906.000	18,52	156.250.000	21,90	163.800.000	21,5
Fabrications annexes.....	3.000.000	0,37	5.000.000	0,70	5.000.000	0,3
Divers dont campagne d'information sur les monnaies métalliques et reprise sur amortissements et provisions.....	9.500.000	1,16	9.500.000	1,33	9.500.000	0,7
Subvention.....			28.247.000	3,96	154.000.000	20,3
	820.244.126	100,00	713.384.696	100,00	760.836.875	100,0

**Projet de loi de finances  
Monnaies et Médailles  
Subvention de l'Etat**

*(millions de francs)*

	Prévue	Versée
1982.....	63	20
1983.....	30	0
1984-1993.....	0	0
1994.....	28,217	28,217 <sup>(1)</sup>
1995.....	154,4	--

<sup>(1)</sup> Opérations en cours. L'ordre de recette a été émis

**Projet de loi de finances - Monnaies et Médailles  
Versement au Trésor**

*(millions de francs)*

	Prévu		Versé
	LFI <sup>(1)</sup>	LFR <sup>(2)</sup>	
1980.....	4	0	4
1981-1986.....	0	0	0
1987.....	--	10,78	10,78
1988.....	5	12,0	17,0
1989.....	1 <sup>0</sup>	24,0	36,0
1990.....	20	30,0	50,0
1991.....	25	--	15,0
1992.....	21	--	21,0
1993.....	21	--	21,0
1994.....	0	0	0

<sup>(1)</sup> Loi de finances initiale

<sup>(2)</sup> Loi de finances rectificative

## A. LES MONNAIES FRANÇAISES

### 1. Le programme de frappe

Le programme de frappe sur les cinq dernières années s'établit comme suit :

#### Monnaies et Médailles Programme de frappe

(milliers de pièces)

Pièces	Programme pour 1991	Programme pour 1992	Programme pour 1993	Programme pour 1994	Programme pour 1995
500 F commémorative .....	67	44	33	261	43
100 F .....	15	15	10	1.609	10
100 F commémorative .....	4.665	4.285	3.990	391	2.410
20 F.....	--	60.000	60.000	30.000	10.000
10 F bicolore .....	250.000	150.000	50.000	30	25
10 F commémorative....	--	--	--	--	--
5 F commémorative.....	--	10.015	--	10.000	19.975
5 F .....	7.500	10.000	15.000	15.000	25
2 F .....	15	100	50.000	10.000	10.000
1 F commémorative.....	--	--	--	180	--
1 F .....	55.000	30.000	50.000	4.820	5.000
½ F .....	50.000	30.000	25.000	40.000	30.000
20 c.....	40.000	90.000	110.000	140.000	110.000
10 c.....	180.000	180.000	150.000	180.000	170.000
5 c .....	50.000	180.000	155.000	120.000	130.000
1 c .....	15	100	50	30	25
<b>Nombre total de pièces.....</b>	<b>637.277</b>	<b>694.559</b>	<b>569.184</b>	<b>552.086</b>	<b>487.513</b>

Pour 1995, les recettes tirées de la cession au Trésor des monnaies françaises qui représente près de la moitié des ressources du budget annexe (47 %) -hors subvention- enregistrent une baisse de 24 %. Cette baisse correspond à une baisse en volume de 11 % du programme de frappe. La rupture observée en 1993 dans la croissance continue du programme de frappe est donc confirmée et accentuée par rapport à 1994.

Il faut noter également que pour la première fois, la part de ces recettes dans les recettes du budget annexe -hors subvention- tombera en-dessous du seuil de 50 %.

**Recettes - Monnaies françaises**

	<b>Part dans le budget annexe (hors subvention)</b>
1990	69 % <sup>(1)</sup>
1991	62,29 %
1992	60,97 %
1993	81 %
1994	55 %
1995	47 %

<sup>(1)</sup> y compris les recettes des pièces destinées aux TOM.

Pour l'essentiel, la baisse des recettes est due à deux phénomènes :

- la révision à la baisse du programme de frappe en raison de la diminution de la circulation monétaire et de l'importance des réserves constituées ;

- la part toujours importante prise par les monnaies à faible valeur ajoutée (20 c, 10 c, 5 c et 1 c) par rapport aux monnaies à forte valeur ajoutée (500 F, 100 F, 20 F et 10 F) et, ce d'autant, que le Trésor a pour 1995 décidé une baisse des prix de cession pour ce type de monnaie.

Pour la pièce de 20 F, par exemple, l'importance des réserves explique la réduction à 10 millions d'exemplaires du programme de frappe pour 1995.

**Monnaies et Médailles**  
**Circulation et réserves disponibles (au 31 mai 1994)**

(millions de pièces)

<b>Coupures</b>	<b>Circulation</b>	<b>Réserves</b>	<b>Rapport Réserves/ Circulation</b>
100 F.....	29,4	3,1	10,6
20 F.....	37,4	82,4	220,3
10 F.....	732,0	217,7	29,8
5 F.....	392,1	66,1	16,9
2 F.....	448,8	89,6	20
1 F.....	1.767,0	189,9	10,75
½ F.....	1.326,4	72,1	5,4
20 c.....	2.794,3	145	5,2
10 c.....	3.814,6	173,6	4,5
5 c.....	3.916,9	222,2	5,7
1 c.....	328,5	0,1	0,03



## 2. Le prix de cession au Trésor

Pour les principales pièces d'usage courant, le prix de cession des pièces au Trésor et des recettes afférentes, en fonction du volume de tirage, s'établit comme suit :

	1994		1995		Prix de cession 1994/1995
	Recettes	Prix de cession	Recettes	Prix de cession	
20 F.....	61.050.000	2,035	19.330.000	1,933	- 5,0 %
10 F.....	30.270	1,009	25.225	1,009	--
5 F.....	29.010.000	1,934	40.750	1,630	- 15,7 %
2 F.....	11.000.000	1,100	9.940.000	0,994	- 9,6 %
1 F.....	4.892.300	1,015	4.500.000	0,903	- 11,0 %
½ F.....	31.640.000	0,791	21.060.000	0,702	- 11,2 %
0,20 F.....	67.060.000	0,479	44.110.000	0,401	- 16,2 %
0,10 F.....	66.060.000	0,367	52.190.000	0,307	- 16,3 %
0,05 F.....	35.760.000	0,298	32.240.000	0,248	- 16,7 %
0,01 F.....	11.160	0,372	9.300	0,372	--

Pour les pièces commémoratives, les prix de cession sont les suivants :

500 F : 421,237 F (+ 0,33 % par rapport à 1994)

100 F : 21,237 F (+ 0,07 % par rapport à 1994)

Pour les pièces d'usage courant, ces prix de cession déterminés en accord avec la direction du Trésor, sont calculés en majorant les prix de revient prévisionnels d'une marge de fabricant de 10 %.

Les prix de revient prévisionnels sont égaux à la somme de la valeur du métal contenu dans la pièce et de la valeur ajoutée.

La valeur du métal prise en considération est égale à la moyenne des cours observés durant les premiers mois de l'année d'établissement du budget. La valeur ajoutée arrêtée pour 1995 est en diminution par rapport à 1994 afin de se rapprocher de la vérité des coûts. Il en résulte une baisse générale des prix de cession qui va de 5 % à 16,7 % comme le montre le tableau ci-dessus.

Pour les pièces de monnaie de collection qui n'ont pas d'équivalent en pièces de monnaies courantes, les prix de cession sont déterminés de façon conventionnelle, par référence à des coupures de valeur faciale voisine. Ainsi le prix de cession des pièces de 500 F correspond au prix de cession de la pièce de 100 F majoré conventionnellement de 400 F.

Au total, le programme de frappe des pièces françaises permettra de dégager un produit de 285,7 millions de francs en 1995 contre 376,7 millions de francs en 1994.

Ce montant est repris en dépenses dans les comptes spéciaux du Trésor au compte d'émission des monnaies métalliques (compte n° 906-04) où il est inscrit à hauteur du coût de fabrication des pièces nouvelles.

En recettes, le compte est crédité de la valeur nominale des pièces émises par la Banque de France au titre de l'augmentation de la circulation monétaire, soit pour 1995 un total de l'ordre de 665 millions de francs.

Au total, le compte devrait être excédentaire de 380 millions de francs en 1995. Ce niveau de reversement au budget général en augmentation par rapport à 1994 (213 millions de francs) est notamment justifié par l'amélioration des hypothèses macroéconomiques du projet de loi de finances pour 1995.

### Comptes spéciaux du Trésor

#### Compte 906.04 "Emission monnaies métalliques"

(millions de francs)

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
solde du compte	Prévisions	383,11	350	600	550	880	473	450	305	725	1.958	213
	Résultats..	808,0	516,8	614,7	603,4	915,2	880,8	485,5	-408,2	570,8	396,1	

### B. LA VENTE DES MONNAIES DE COLLECTION

Le second poste de recettes, après le produit de la vente des monnaies françaises est représentée par les monnaies de collection qui s'élève à 163,8 millions de francs en 1995 contre 156,2 millions de francs en 1994, soit une progression de + 4,8 %. Après des années de baisse et de stagnation, ce poste connaît depuis 1994 une progression due, sans aucun doute, au meilleur climat économique auquel les ventes de monnaies de collection sont très sensibles.

Corrélativement, ces recettes prennent une part de plus en plus importante dans les recettes du budget annexe (27 % en 1995 contre 22 % en 1994).

L'exercice 1995 sera marqué par les opérations suivantes :

♦ Commémoration du cinquantenaire de la Libération (12 pièces or et argent massif). Cette série "*La liberté retrouvée*" a commencé à être commercialisée en 1993. Le programme de frappe est de 51.000 pièces en or et 500.000 pièces en argent ; l'essentiel des ventes se fera sur l'année 1995. Les bureaux de poste et les trésoreries sont les principaux points de vente ; 8 à 10 % du chiffre d'affaires sera réalisé à l'étranger (Etats-Unis et Angleterre notamment) ;

**Monnaies de collection "La liberté retrouvée"  
Ventes au 17 juillet 1994**

PIECES EN OR	1993		1994		TOTAL	
	Quantité	CA HT	Quantité	CA HT	Quantité	CA HT
L'appel du 18 juin 1940.....			1.435	2.703.404	1.435	2.703.404
Jean Moulin .....	2.617	4.227.316	230	423.698	2.847	4.651.014
Maréchal Leclerc .....			1.372	2.575.265	1.372	2.575.265
Maréchal Koenig .....			780	1.464.236	780	1.464.236
Maréchal Juin.....			783	1.471.816	783	1.471.816
Maréchal de Lattre.....			1.364	2.556.437	1.364	2.556.437
Winston Churchill.....			789	1.481.540	789	1.481.540
Dwight Eisenhower.....			789	1.482.518	789	1.482.518
Sainte-Mère l'Eglise.....			812	1.530.256	812	1.530.256
Débarquement du 6 juin 1944 .....	340	562.387	2.934	4.854.869	3.274	5.417.256
Libération de Paris.....			1.396	2.624.669	1.396	2.624.669
Traité de coopération franco-allemand (1963).....			784	1.471.816	784	1.471.816
<b>TOTAL.....</b>	<b>2.957</b>	<b>4.789.703</b>	<b>13.468</b>	<b>24.640.524</b>	<b>16.425</b>	<b>29.430.227</b>

PIECES EN ARGENT	1993		1994		TOTAL	
	Quantité	CA HT	Quantité	CA HT	Quantité	CA HT
L'appel du 18 juin 1940.....			16.270	2.772.964	16.270	2.772.964
Jean Moulin .....BE	26.487	4.277.841	3.467	604.226	29.954	4.882.067
.....BU	1.410	163.994	1.569	181.137	2.979	345.131
Maréchal Leclerc.....			15.993	2.716.315	15.993	2.716.315
Maréchal Koenig.....			9.558	1.628.252	9.558	1.628.252
Maréchal Juin.....			9.722	1.661.741	9.722	1.661.741
Maréchal de Lattre.....			15.367	2.602.123	15.367	2.602.123
Winston Churchill.....			10.225	1.740.037	10.225	1.740.037
Dwight Eisenhower.....			9.745	1.663.490	9.745	1.663.490
Sainte-Mère l'Eglise.....			10.543	1.810.471	10.543	1.810.471
Débarquement du 6 juin 1944 BE	30.590	4.944.188	20.141	3.397.257	50.731	8.341.445
.....BU	8.198	892.681	6.929	775.491	15.127	1.668.172
Libération de Paris.....			16.802	2.856.023	16.802	2.856.023
Traité de coopération franco-allemand (1963).....			9.844	1.678.059	9.844	1.678.059
<b>TOTAL.....</b>	<b>66.685</b>	<b>10.278.704</b>	<b>156.175</b>	<b>26.087.586</b>	<b>222.860</b>	<b>36.366.290</b>

En ce qui concerne les ventes à l'étranger, la monnaie symbolisant le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie a fait l'objet d'une double distribution par l'intermédiaire de la Fondation de la Bataille de Normandie aux Etats-Unis et par la Royal Mint Anglaise, ainsi que par les circuits normaux de distribution. Au second semestre 1994, une opération de promotion des monnaies de collection françaises de la série Libération va se dérouler à l'Ambassade de France aux Etats-Unis avec le concours des associations de vétérans américains et sera suivie d'actions de publicité dans les revues des associations d'anciens combattants américains afin de poursuivre les ventes jusqu'en 1995.

Le lancement de cette série a été l'occasion d'une cérémonie commémorative qui s'est déroulée le 19 mai 1994 à l'Hôtel des Monnaies, en présence de M. Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre.

♦ Centenaire du Comité international olympique, Centenaire du cinéma et série Monuments d'Europe (Espagne et Pays-Bas pour 1995) sont les autres programmes qui se poursuivent ou seront engagés en 1995.

Ces grands programmes permettent à la Monnaie de Paris de soutenir et de développer ce poste "recettes" du budget annexe puisqu'ils représentent chacun des recettes de l'ordre de 120 à 130 millions de francs. L'essor de cette activité de l'Hôtel des Monnaies date des jeux olympiques d'Albertville qui avait vu, pour la première fois, la mise en place d'un programme commercial d'envergure.

Pour 1995, le programme de frappe des monnaies de collection est le suivant :

500F	Grands événements internationaux .	6.500 pièces
500 F	Grands événements culturels.....	36.000 pièces
500 F	Centenaire olympique .....	1.000 pièces
100 F	Panthéon.....	10.000 pièces
100 F	Commémoratives .....	1.990.000 pièces
100 F	Grands événements internationaux .	40.000 pièces
100 F	Grands événements culturels.....	360.000 pièces
100 F	Centenaire olympique .....	20.000 pièces
5 F	Commémoratives .....	19.975.000 pièces
<b>TOTAL .....</b>		<b>32.438.500 pièces</b>

Ce programme est en nette augmentation par rapport à celui de 1994 (10.607.300 pièces).

### C. LA VENTE DES MEDAILLES ET AUTRES PRODUITS FINIS

S'agissant de la vente des médailles et autres produits finis qui représente 18,7 % des recettes de la Monnaie, les hypothèses d'évolution pour 1995 font apparaître une hausse de 3,3 % qui succède à des baisses (5,3 % en 1994 et - 30 % en 1993).

Ces recettes sont évaluées à 113,4 millions de francs pour 1995 contre 109,7 millions de francs en 1994.

Dans cet ensemble si l'on se réfère aux derniers chiffres disponibles, soit en 1993, le produit des décorations et médailles d'honneur notamment communales, représente plus de 56 % du chiffre d'affaires (55,2 millions de francs).

Viennent ensuite le produit des médailles fabriquées à façon pour les éditeurs particuliers (19,9 millions) soit 20 % du chiffre d'affaires.

L'activité traditionnelle de la médaille atteint 10 % du chiffre d'affaires et la vente des fontes 1 %.

Pour l'année 1994, la structure du chiffre d'affaires devrait être sensiblement modifiée, compte tenu de la conjoncture, à savoir, d'une part la baisse sensible de la vente des médailles d'honneur, amorcée fin 1993 et confirmée au cours du premier semestre 1994, et d'autre part, une augmentation du chiffre d'affaires réalisé par les éditions à façon, d'ores et déjà confirmée au cours du premier semestre 1994. L'amélioration de la conjoncture économique explique sans aucun doute cette évolution du poste des éditions à façon.

#### **D. LES FABRICATIONS ANNEXES**

En 1994, la création de nouveaux poinçons de garantie induite par l'entrée en vigueur du marché unique européen a apporté à la Monnaie de Paris un volume d'activité supplémentaire dans la mesure où celle-ci détient le monopole de la fabrication de ces instruments ; les recettes de ce poste avaient été évaluées à 5 millions de francs (+ 40 % par rapport à 1993). Pour 1995, la même somme est inscrite pour faire face cette année encore aux dépenses de fabrication des poinçons de garantie nécessaire à la mise en oeuvre du marché unique européen dans ce domaine.

#### **E. LE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION**

Le tableau ci-après retrace l'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation des différents secteurs du budget annexe. Après l'effondrement dû à la crise suivant la guerre du Golfe, la Monnaie de Paris a retrouvé un niveau honorable d'exportation mais qui est encore largement en deçà de celui d'avant la guerre du Golfe.

## Ventilation du chiffre d'affaires à l'exportation

(millions de francs)

	1993	1994		1995
		Prévisions	Situation au 30.06.1994	
Monnaies courantes étrangères .....	13,1	30	13,3	30
Monnaies de collection				
- françaises .....	62,8	63,5	24,7	65
- étrangères .....	2,9	2,5	0	5
Médailles .....	1,7	5	2,6	5,5
Divers .....	2,1	1	0,5	1
<b>TOTAL</b> .....	<b>82,6</b>	<b>102</b>	<b>41,1</b>	<b>106,5</b>

A cet égard, il convient de noter que 1994 a été la première année d'application d'une refonte des services commerciaux :

- passage d'une logique de produits à une logique géographique (France et International) ;

- regroupement des fonctions de logistique et d'aide à la vente antérieurement éclatées entre les services commerciaux.

L'efficacité de cette nouvelle organisation s'est faite sentir dès 1994 puisqu'elle a relancé les ventes notamment de médailles et de monnaies de collection françaises.

Parallèlement, la Monnaie de Paris a redéfini sa stratégie en matière de publicité ; les campagnes de communication sont définies par marchés géographiques ; le secteur international est confié à l'agence Euro-RSCG Ressources et est doté de 6 millions de francs.

Les principaux clients étrangers de la Monnaie de Paris sont pour les monnaies :

- **En Afrique** : Etats de l'Afrique de l'Ouest, Etats de l'Afrique centrale, Tunisie, Maroc, République de Djibouti, Comores et Madagascar ;

- **En Amérique** : Uruguay, Equateur et Mexique ;

➤ **En Europe** : Norvège, Monaco, Chypre et Portugal ;

➤ **En Asie** : Emirats arabes unis, Syrie, Cambodge, Vietnam, Thaïlande, Singapour.

Pour ce qui concerne les monnaies de collection, la série "*La liberté retrouvée*", le centenaire du Cinéma et les Monuments d'Europe devraient trouver en Europe, aux Etats-Unis et au Japon un intérêt certain.

☆

☆

☆

Les recettes du budget annexe connaissent donc cette année une forte baisse due à la baisse du programme de frappe que l'essor des ventes des monnaies de collection françaises et étrangères et des médailles n'ont pu compenser.

Ceci explique l'ampleur de la subvention versée au budget annexe (154,4 millions) par rapport à 1994 (28,2 millions) que l'on peut considérer dès lors comme une véritable recette. Elle représente, en effet, pour 1995 20,3 % des recettes du budget annexe contre 3,96 % en 1994 et est le troisième poste de recettes de ce budget après le produit de la vente des monnaies françaises (37,6 %) et des monnaies de collection (21,5 %).

Mais l'accélération des dépenses d'exploitation explique également le montant de la subvention 1995.



## II - L'ACCELERATION DES DEPENSES

Le budget annexe, contrairement aux années précédentes, n'a pu maintenir la maîtrise qu'il avait sur ses dépenses ; celles-ci augmentent de 6,42 % après une baisse de 11 % en 1994.

L'ensemble des postes sont touchés :

### Projet de loi de finances : Monnaies et Médailles Dépenses

	LF 1994	LF 1995	Variations (%)
<b>Exploitation :</b>			
Achats (Chap. 60).....	285,7	309,6	+ 8,3 %
Services extérieurs (61.62) .....	87,7	89,2	+ 1,7 %
Impôts et taxes (63) .....	27,0	32,8	+ 21,0 %
Dépenses de personnel (64).....	286,5	299,0	+ 4,36 %
<i>Sous-total</i> .....	686,8	730,6	+ 6,42 %
Dotations aux amortissements ....	26,5	29,9	+ 12,8 %
Excédent d'exploitation .....	0	0	--
<b>Total</b> .....	<b>713,3</b>	<b>760,5</b>	<b>+ 6,61 %</b>
<b>Investissement :</b>			
AP .....	17,84	40	+ 124,0 %
CP .....	20,00	33,3	+ 66,5 %
Versement Trésor .....	0	0	0

### A. LES DEPENSES ORDINAIRES

#### 1. Les achats

Après une forte diminution en 1994 (- 27,7 %) et 1993 (- 32 %), ce poste augmentera en 1995 de 8,3 %. Cette augmentation est due pour l'essentiel :

♦ aux achats de matières premières qui passeront de 131,9 millions à 151,8 millions de francs en 1995 (+ 15,06 %). L'essor du secteur commercial et, à un degré moindre, la hausse des cours des métaux, expliquent ce phénomène.

### Cours des métaux précieux

	Prévisions 1994	Cours constaté au 30.06.1994	Variations
Or.....	70.000 F/kg	70.838 F	+ 1,2 %
Argent.....	900 F/kg	982 F	+ 9,0 %
Nickel.....	38.500 F/tonne	40.857 F	+ 6,1 %
Cuivre.....	13.700 F/tonne	14.445 F	+ 5,4 %
Aluminium.....	10.200 F/tonne	10.420 F	+2,1 %

♦ au coût du rachat au Trésor de la valeur faciale des monnaies de collection qui passerait de 54,6 millions de francs à 65,72 millions de francs (+ 20,7 %). Pour 1995, on fabriquera plus de monnaies de valeur faciale élevée (500 F) donc en or ou en argent ; le coût de rachat s'en trouve donc majoré. Ce sera pour l'essentiel des pièces de la série "Centenaire du Cinéma".

## 2. Les impôts et taxes

Pour 1995, ce poste connaît une augmentation de 21 % passant de 27 millions de francs à 32,8 millions de francs. Cette forte augmentation est due aux crédits affectés à la taxe professionnelle qui passent de 20,8 millions de francs en 1994 à 25,7 millions de francs en 1995 (+ 23,5 %). Il convient d'expliquer cette forte variation de la ligne "Taxe professionnelle" du budget annexe.

Il a résulté de la sous-estimation de la base 1992 de la taxe professionnelle de l'établissement monétaire de Pessac, et d'une réduction pour investissement et embauche surévaluée du même montant, lors de l'établissement de la taxe professionnelle 1993. Un rôle supplémentaire d'un montant de 1.839.820,00 F a donc été établi en 1994. De même, s'agissant de la taxe professionnelle 1994, les taux d'imposition connus à ce jour sont très nettement supérieurs, tant pour l'établissement de Paris que pour celui de Pessac à ceux qui ont été retenus lors de la préparation du projet de budget, d'où une insuffisance de crédits estimée à 1.831.342,00 F.

La dotation demandée pour 1995 tient compte de ces éléments.

**TAXE PROFESSIONNELLE**

• Evolution des taux d'imposition

	1993		1994		1995
	Prévisions	Taux réels	Prévisions	Taux réels	Prévisions
Paris .....	+ 2,5 %	+ 7,44 %	+ 3,0 %	+ 8,24 %	+ 11,0 %
Pessac .....	+ 0,59 %	+ 5,09 %	+ 3,6 %	+ 3,27 %	+ 7,0 %

• Base taxable

(millions de francs)

	1993		1994		1995
	Prévisions	Réelle	Prévisions	Réelle	Prévisions
Paris .....	34,3	33,8	35,8	41,6	35,7
<i>Taux.....</i>		14,3 %		15,5 %	17,4 %
Pessac .....	47,1	44,1	47,1	56,3	50,2
<i>Taux.....</i>		35 %		36,1 %	38,8 %

**3. La dotation aux amortissements**

Pour 1995, elle connaît une augmentation de près de 13 % par rapport à 1994. Mais en raison d'une maîtrise insuffisante de l'ensemble des éléments nécessaires au calcul prévisible de la dotation aux amortissements durant l'année 1993, il est probable que le montant prévu pour 1994 soit sous-estimé. Les nouveaux calculs effectués permettent de l'évaluer à 29,2 millions de francs au lieu de 26,5 millions de francs.

Le montant prévu pour 1995 doit être rapproché de la nouvelle valeur estimée pour 1994. Cette légère augmentation (+ 2,5 %) est le résultat d'une forte augmentation des crédits d'investissement votés en 1994 (+ 35 %), compensée par l'arrivée en fin d'amortissement comptable d'immobilisations créées lors de la construction de l'établissement de Pessac (1974) et de logiciels informatiques (1984).

#### 4. Les dépenses en personnel

Les crédits consacrés aux dépenses de personnel connaissent une croissance de 4,39 % due, pour l'essentiel, à deux causes :

- l'application des accords Rossinot (revalorisation générale des rémunérations publiques) ;

- l'augmentation de la participation (+ 5,4 millions) du budget annexe au Fonds spécial des ouvriers d'Etat qui assure la retraite desdits ouvriers et dont l'équilibre est précaire.

Les effectifs budgétaires et réellement payés ont évolué de la façon suivante au cours des dernières années :

	Administration centrale		Fonctionnaires techniques		Contractuels		Ouvriers		Total	
	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Effectifs budgétaires	Effectifs réels
1988	81	82	154	141,6	6	5	860	821,3	1.101	1.049,9
1989	79	79,3	152	144,5	6	5	847	808,5	1.084	1.037,4
1990	77	74,9	152	144,6	6	5	844	790,5	1.079	1.015,1
1991	77	78,9	151	142,5	6	5	834	771,1	1.068	997,6
1992	77	79,2	149	144	6	6	80	756,3	1.042	985,5
1993	77	78,9	147	142,5	12	12	774	732,7	1.010	971
1994	77	74	146	142,2	13	9	751	718,5	987	948,2
1995	77	--	148 <sup>(1)</sup>	--	(15)	--	758 <sup>(2)</sup>	--	983	--

<sup>(1)</sup> Fonctionnaires techniques : 146 + 2 contractuels

<sup>(2)</sup> Personnel ouvriers : 8 suppressions de postes en 1995 et embauche de 13 contractuels.

En 1994, les effectifs réels ont continué à décroître par le biais des départs naturels (retraites, décès, démissions) non compensés en totalité par des recrutements externes. Cette diminution affecte essentiellement le personnel ouvrier non-professionnel, les personnels techniques d'encadrement restant à effectifs stabilisés. Pour 1995, cette tendance sera poursuivie.

La gestion rigoureuse des effectifs -983 emplois pour 1994 contre 987 en 1994- n'a pu donc les effets des mesures citées précédemment.

## B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour 1995, la forte augmentation des autorisations de programme et des crédits de paiement s'explique par la mise en place à l'établissement de Pessac d'une centrale d'autoproduction d'énergie (15 millions) ; elle permettra à l'établissement de ne pas faire appel à l'EDF aux heures de forte consommation, et donc, à terme de diminuer les frais d'électricité puisqu'à ces heures, le prix de l'électricité est majoré par EDF.

Par ailleurs, le programme de modernisation informatique initié en 1994 se poursuivra en 1995 (autorisations de programme + crédits de paiement = 3.895 millions de francs).

☆

☆            ☆

Comme en 1994, le budget annexe ne dégagera pas d'excédent d'exploitation et bénéficiera donc d'une subvention d'exploitation dont l'importance illustre la situation difficile du budget annexe. Toutefois, les performances commerciales de l'Hôtel des monnaies, la reprise économique et à moyen terme, la réalisation de l'Union monétaire européenne devraient contribuer à améliorer la situation du budget annexe.

**Réunie le mercredi 19 octobre 1994, sous la présidence de M. Christian Poncelet, président, la Commission des finances a décidé de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour les crédits du budget annexe des Monnaies et Médailles pour 1995.**